



# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-EN-ROYANS

SEANCE DU 10 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT NAZAIRE EN ROYANS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Rémi SAUDAX, Maire.

Date de la convocation et date d'affichage : Le 5 du mois de février 2026  
Nombre de conseillers en exercice : 12

Etaient présents : Mmes Fanny LONGUET, Laurence BUSSAC, adjointes, MM. Georges DA COSTA MOREIRA, Romuald-Davy DOUCIN, et Mme et Karine BRUYERE, conseillers municipaux.

Absents excusés : MM. Nicolas BERNAUS, Mathieu RUSSO, Mme Perrine BREYTON, élus municipaux  
Absents excusés pour urgence imprévue (incendie domestique) : M. Rémi SAUDAX, Maire, Mme Mathilde BERTHET, adjointe, MM. Alain NAVARRO, conseiller municipal  
Absent non excusé : M. Denis PARMENTIER

Procurations :

Nicolas BERNAUS a donné pouvoir à Laurence BUSSAC.

Mathieu RUSSO a donné pouvoir à Romuald-Davy DOUCIN.

Perrine BREYTON a donné procuration à Georges DA COSTA MOREIRA.

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal n'a pas été tenu suite à absence de quorum physique.

Fait et délibéré à Saint-Nazaire-en-Royans,

Le Maire,  
Rémi SAUDAX